

# Ces écoliers ont eu des vacances apprenantes

Pourquoi ? Comment ?

## Que sont les vacances apprenantes ?

Du 22 au 26 avril, le Programme de réussite éducative (PRE) a renouvelé sa formule de vacances apprenantes.

Pendant ces vacances de printemps, 24 enfants scolarisés en cours élémentaires (du CP au CM2) et venant de toutes les écoles d'Hérouville-Saint-Clair ont vécu une expérience éducative originale, dans le but de dépasser par eux-mêmes leurs difficultés d'apprentissage.

Grâce à une pédagogie innovante, ils ont pu mobiliser leur attention et construire une représentation de fin de semaine.

## Comment la semaine était-elle organisée ?

L'accueil était organisé dans les locaux du PRE, square du théâtre, l'après-midi, de 14 h à 17 h.

« **Scindés en deux groupes, les enfants alternent les activités. Pendant que les uns revoient quelques notions scolaires avec les encadrants du PRE, les autres participent à un atelier de composition musicale orchestré par l'association Paroles liées** », explique Élodie Esartial, responsable du PRE.

## Apprendre peut-il être un plaisir ?

Pour certains enfants démotivés, retrouver le goût d'apprendre est vital. Selon Charline, psychologue et présidente de l'association Paroles liées, « **le processus créatif est essentiel. C'est pour cela que j'assure l'activité d'écriture d'une chanson avec les enfants. Ce texte est ensuite mis en musique avec Laurent Russ. Les enfants manipulent de réels instruments et des logiciels de composition musicale** ».

Le texte, ainsi associé à la musique et à quelques images vidéo, a fait l'objet d'une restitution valorisante.

### Qui d'autre a participé ?

Quelques seniors de l'Université interâges sont venus dès le lundi pour participer à l'écriture de la chanson dont le titre est *Apprendre à tout âge*.

Sous le regard de leurs parents, en fin de semaine, les enfants ont chanté et présenté un *flash mob*, animant publiquement le square du théâtre.



Les enfants ont chanté « Apprendre à tout âge » sur le square du théâtre, à Hérouville. Ouest-France